

Charenton

magazine

N° 170 - Mai 2012



La culture :
une palette d'activités et de nouveautés

En supplément : La fête des quartiers

**Les nouveaux
électeurs
à l'honneur**

4

8



**Bourse au permis de conduire :
modalités et témoignages**

10



**N'attendez pas
pour renouveler
votre carte résident
Moneo**

11

**Majoration des droits à
construire : informez-vous !**

13



Retour sur le banquet des seniors

15

**Le 1^{er} juin,
fêtons toutes les mamans**

29

Courrier des lecteurs

21

DOSSIER



**Les activités
et les nouveautés
culturelles**

SOMMAIRE

mai 2012 N° 170

Charenton magazine N° 170 - mai 2012

48, rue de Paris - 94220 Charenton-le-Pont

Directeur de la publication : **Jean-Marie Brétilon**

Chef d'édition : **Anne-Marie Thierce** - Directeur de la rédaction : **Denis Bansard**

Coordinatrice de rédaction (01.46.76.47.93) : **Céline Lormier**

Rédactrice : **Marion Fuzon**

Ont collaboré à la rédaction de ce numéro : **Denis Bansard - Xavier Delaruelle - Céline Lormier**

Photos : **M. Fuzon - JP Le Nai - C. Lormier - I. Stéfan - Fotolia** - Mise en page : **JM. Hillereau - C. Doumbé**

Impression : **ETC. INN** - tiré à 18 000 exemplaires sur papier recyclé - Distribution : **Avobox**



Madame, Monsieur, chers Charentonnais,

La ville de Charenton peut s'enorgueillir d'avoir été une nouvelle fois distinguée pour sa communication.

Après les 5 @ qui ont récompensé la qualité de son site Internet, la commune a reçu le prix "coup de cœur" de la meilleure carte de vœux 2012 de la part du jury qui s'est réuni à l'occasion des assises de l'association des maires d'Ile-de-France en avril dernier.



Alors que dans beaucoup de communes il est fait appel à des agences de communication, à Charenton tout est réalisé en interne grâce au dynamisme d'élus et de collaborateurs motivés. C'est le cas pour le site Internet, pour le journal municipal, comme ce fut le cas de la carte de vœux dont l'originalité a été officiellement reconnue et appréciée.

Souvenez-vous : la carte 2012 de notre ville "Tous les goûts sont dans la culture" était illustrée par de savoureux macarons, représentant chacun une thématique culturelle : musique, médiathèques, arts plastiques, expositions, théâtre.

Cette diversité culturelle, nous la retrouvons dans les pages de ce numéro. Tous les services culturels, qui relèvent depuis quelques années de l'intercommunalité Charenton - Saint Maurice, tendent à offrir au public des services complémentaires à des tarifs harmonisés.

Dernière nouveauté : la mise en place d'un portail Internet pour les médiathèques. Depuis son domicile, l'internaute peut avoir accès à l'ensemble des fonds des quatre structures de Charenton et Saint-Maurice (médiathèques des Quais, Bercy, Delacroix et Montgolfier). Il est possible de réserver un livre, un film ou un disque depuis son domicile sur l'un des quatre sites et de le faire parvenir jusqu'à la médiathèque de son choix.

L'accès à la culture s'en trouve ainsi facilité : c'est tout l'objet de l'action menée par les deux villes de Charenton et Saint-Maurice.

La rédaction

Avis aux lecteurs

En juin 2012 auront lieu les élections législatives, auxquelles le Maire de Charenton prendra part en qualité de suppléant du Député de notre circonscription.

Aussi, dans un souci de respecter l'égalité entre tous les candidats et afin de se conformer à la lettre et à l'esprit de la législation en matière électorale, "Charenton Magazine" ne comportera plus l'éditorial du Maire jusqu'en juin 2012, date des élections législatives.

Il était important de le préciser aux Charentonnais qui pourraient s'étonner de cette absence.

La rédaction de votre magazine continuera bien évidemment d'informer les Charentonnais au fil des mois dans chaque numéro du magazine municipal, de tous les événements qui constituent l'actualité et la vie de notre ville. ■

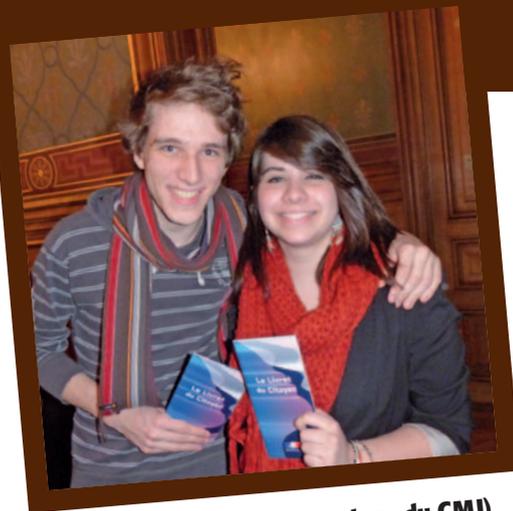
CITOYENNETÉ

Les nouveaux électeurs à l'honneur

Accompagné de plusieurs membres de son Conseil municipal et notamment de Chantal Lehout-Posmantier, Maire adjoint en charge des affaires civiles, le Maire a procédé le 27 mars dernier à la remise officielle des cartes électorales aux jeunes électeurs charentonnais de 18 ans, leur permettant de voter dès l'élection présidentielle.

Etudiants, lycéens, jeunes apprentis, ils étaient nombreux dans les salons de l'Hôtel de Ville à participer à cette cérémonie officielle. Certains découvraient les lieux pour la première fois, d'autres manifestaient leur fierté de répondre à cette invitation, tous étaient heureux de pouvoir accomplir leur devoir de citoyen.

Un par un, ils se sont vu remettre la précieuse carte ainsi qu'un livret citoyen. Le Maire a tenu à leur rappeler l'importance et la chance pour tous que de pouvoir s'exprimer et donner son avis en même temps que le symbole fort que représente cet acte de citoyen. ■



Lina et Marwan (anciens membres du CMJ)
"Nous attendions ce moment depuis longtemps, nous avons conscience de l'importance du droit de vote et notre expérience de jeunes conseillers nous a montré combien il est utile de s'impliquer et d'être actif."



Nathalia :
"C'est bien d'organiser ce type de manifestation, c'est la 1^{ère} fois que je viens à la mairie. Je vais enfin pouvoir voter, ça fait longtemps que j'attendais ça. Je me sens concernée et je me rappelle que le droit de vote des femmes n'existe que depuis 1944. "



Sabrina :
"J'apprécie l'inscription automatique sur les listes électorales : ça nous incite à aller voter."



Samia :
"C'est un moment fort pour nous, nous allons pouvoir prendre des responsabilités. Ça nous réunit tous, on est de la même génération."



Thomas :
"C'est un plaisir que d'être invité ici, ça marque officiellement une étape importante dans notre vie. C'est une entrée dans nos engagements politiques."

DÉFILÉ

Carnaval de Port aux Lions

Virevoltant entre les gouttes, les enfants-papillons et leurs camarades déguisés sortent de l'école maternelle du Port aux Lions le temps d'un défilé dans les rues du quartier. Sur le thème du voyage, les 6 classes ont préparé, découpé et décoré des costumes. Le 13 avril dernier, accompagnés de l'équipe enseignante et de quelques parents, ils ont paradé et joué du tambourin joyeusement.

Derrière eux, les trottoirs sont recouverts de confettis et il flotte dans l'air un peu d'insouciance... ■



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Les jeunes conseillers à la découverte des collectivités territoriales

Le 4 avril dernier, les jeunes conseillers ont visité la mairie de Charenton, guidés par Clotilde Certin, Conseillère municipale en charge du CMJ.

Ils ont tout d'abord été reçus par le Maire, dans son bureau situé dans la partie la plus ancienne du bâtiment.

Ils ont apprécié les peintures et meubles d'époque, puis ont visité les autres salles historiques, comme la salle du chancelier Séguier, occupée par les préparatifs des élections présidentielles, la salle du Conseil Municipal et celle des mariages. Ensuite, ils ont découvert, selon leurs propres

dières, "les coulisses" de la mairie, comme le service de la communication ou celui de l'état-civil. Clotilde Certin leur a expliqué le fonctionnement d'une municipalité, les différents métiers qui y sont exercés et leur a rappelé quelques éléments historiques.

Peu avant, les élus du CMJ s'étaient rendus à la maison des Syndicats de Créteil. En effet, parce qu'il est important de confronter ses expériences et ses connaissances de jeunes conseillers municipaux, l'Ancej (Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes)



a proposé une rencontre. 120 enfants et adolescents étaient réunis autour d'un thème central : la citoyenneté. Des ateliers, des échanges avec des professionnels et des jeux de rôles avaient été organisés pour que chacun prenne le temps de se rencontrer et de partager. Les représentants de chaque commission du CMJ de Charenton étaient ravis de participer à cette manifestation.

Ces prises de contact ont été bien utiles dans leurs fonctions de jeunes conseillers, que viendront compléter plus tard les visites de plus grandes institutions françaises et européennes. ■

CARTE DE VOEUX 2012

Encore un prix pour la communication de la ville !

La carte de vœux 2012 de Charenton "Tous les goûts sont dans la culture" a reçu le Prix "Coup de cœur", de l'édition spéciale Ile-de-France du concours Meilleurs Vœux des Territoires, qui récompense les cartes de vœux les plus innovantes, originales et créatives. Le visuel attractif et gourmand représentait des macarons illustrant chacun une thématique culturelle : musique, médiathèques, arts plastiques, expositions et théâtre. Ce choix thématique avait pour but de souligner la volonté d'assumer une politique culturelle ambitieuse, favorisant le lien social et le vivre ensemble. Cette carte de vœux a donc été remarquée et primée parmi les 1000 cartes mises en jeu. La pertinence de son message, la créativité, l'originalité et enfin son côté "gourmand" a été salué. Particularité de cette carte : elle a été imaginée, conçue et maquetée en interne, par le service Communication de la Ville.

Avec ce Prix "Coup de cœur", Charenton est fière de voir ses créations reconnues, appréciées et primées ! ■



AFC

Une manifestation ensoleillée pour chiner

Le vide-grenier de l'Association des Familles de Charenton avait lieu cette année le 1^{er} avril. Aux personnes qui téléphonaient pour réserver un stand, les bénévoles répondaient malicieusement que le beau temps était programmé ; et la promesse a été tenue. C'est sous le soleil que le vide-grenier s'est déroulé, place Aristide Briand.

Comme toujours, la bonne humeur était de mise entre vendeurs et acheteurs. Pour chiner un objet de déco, dénicher un joli jouet d'occasion, déguster "une madeleine de Proust" ou simplement se promener, chacun pouvait trouver son compte... Mais l'équipe des bénévoles de l'association avait aussi préparé une petite plaisanterie, en annonçant vers 16h le prix unique de tous les objets, fixé à 1 € ! Après les étonnements et les réactions enthousiastes, l'animateur au micro a finalement annoncé que c'était un poisson d'avril, sous les applaudissements des personnes présentes ! ■



JOBS D'ÉTÉ

Aide à la recherche d'emplois estivaux

Initiée par le réseau Information Jeunesse, l'opération "Jobs d'été" a commencé le 11 avril dernier à Créteil lors d'une manifestation départementale destinée aux 18-25 ans. Le cœur de cible : les étudiants qui souhaitent accéder à un emploi pour la période estivale. Pour encourager et accompagner les jeunes dans leurs recherches, le service Jeunesse de Charenton se propose de les aider à la rédaction de CV et de lettres de motivation jusqu'au 30 juin. Du lundi au vendredi, de 14h à 19h, ils trouveront une aide et un soutien dans leurs démarches auprès de l'équipe du Point Information Jeunesse. Aucun rendez-vous n'est nécessaire pour bénéficier de ce dispositif.

Point Information Jeunesse - Espace Jeunesse
7 bis, quai de Bercy - Tél 01.46.76.44.54 ■

PRÉVENTION ROUTIÈRE

Une journée pour les bons réflexes

Pour sensibiliser petits et grands aux dangers de la route et pour que chacun trouve sa place lors de ses déplacements en milieu urbain, la Ville reconduit cette année la journée de prévention routière sur la place Aristide Briand le mardi 22 mai de 8h à 17h.

Ce sera l'occasion pour tous de s'informer et d'échanger avec les professionnels (RATP, Police nationale...) sur de nombreux stands, avec notamment des simulateurs 2 roues et un atelier "port de la ceinture de sécurité".

Une animation "Buggy Brousse" proposera également un circuit ludique représentant un centre-ville, où les jeunes appréhenderont tour à tour la place du piéton, du cycliste ou de l'automobiliste.

Les scolaires seront conviés à participer à cette journée, tout comme l'ensemble de la population, pour faire en sorte que la prévention routière soit l'affaire de tous !

Renseignements au service Jeunesse
Tél. 01.46.76.44.54 ■

RAPPEL

Dictée des familles

Pour les amateurs de mots, de jeux d'orthographe et de linguistique, l'association des Familles et l'association ALIAJ vous invitent à participer, pour la 1ère fois à Charenton, à une grande "dictée des familles".



Cette manifestation, ouverte de 7 à 107 ans, aura lieu à l'espace Toffoli le samedi 12 mai à partir de 14h.

Elle réunira petits et grands autour d'une dictée adaptée à des niveaux différents et elle sera suivie d'un goûter convivial.

Renseignements au
01.46.76.44.57 ■

CINÉMA SUR LES QUAIS

Projection des "Petits mouchoirs"

Projection vendredi 11 mai, à 20h, des "Petits mouchoirs", film de Guillaume Canet, avec François Cluzet, Marion Cotillard, Gilles Lellouche, Jean Dujardin et Benoît Magimel.

A la suite d'un événement bouleversant, une bande de copains décide, malgré tout, de partir en vacances au bord de la mer comme chaque année. Leur amitié, leurs certitudes, leur culpabilité, leurs amours en seront ébranlées. Ils vont enfin devoir lever les "petits mouchoirs" qu'ils ont posés sur leurs secrets et leurs mensonges.

Comme toujours, une navette gratuite sera à la disposition du public au kiosque à journaux sur la place Aristide Briand à 19h45. Le retour est également assuré. Entrée libre.

Espace Jeunesse - 7 bis, quai de Bercy - Tél. 01.46.76.44.54 ■



LIEU DE MÉMOIRE

Une classe de 3^e de la Cerisaie visite le mémorial de Caen

Chaque année, l'Union des Anciens Combattants propose des visites sur des lieux de mémoire. Après le Mont Valérien, le bois de Boulogne et le mémorial Leclerc, l'an passé, le 30 mars dernier, 26 jeunes de la 3^e A du Collège la Cerisaie sont partis en car rejoindre Caen, afin de visiter le mémorial. Ils étaient accompagnés de leurs enseignantes, Nathalie Baron et Brigitte Pitteloud et de 4 anciens combattants.



Après la visite du mémorial, le groupe a pris la direction de la plage ensoleillée d'Omaha Beach. Là, ils ont découvert le cimetière américain de Colleville sur Mer, un des grands lieux de la Seconde Guerre mondiale. Chacun a déposé une rose aux pieds de la statue de plus de 7 m de haut, qui symbolise "L'Esprit de la jeunesse américaine s'élevant des flots".

Impressionnés, les jeunes ont parcouru une partie des 70 hectares de ce cimetière et ont constaté la présence de nombreux visiteurs américains.

La journée s'est poursuivie par un petit détour par Arromanches, avec son pont flottant, avant de reprendre la route pour Charenton. ■

CABARET DES FABLES

L'accueil de loisirs Pasteur sur la scène du T2R !

Tout au long de l'année, les enfants de l'accueil de loisirs Pasteur ont joué, se sont éveillés et ont pratiqué des activités ensemble. Mais ils ont préparé aussi dans le secret des ateliers un projet ambitieux et créatif : un cabaret des fables... Ce projet de spectacle aura mobilisé les enfants, mais aussi toute l'équipe d'animation, la participation de parents et la contribution de bien des compétences ! Décors, costumes, accessoires : tout a été conçu et réalisé par les enfants ainsi que les adultes qui les accompagnaient dans la préparation de ce beau dessein. Pour permettre à tous de profiter de ce spectacle, le 11 avril dernier, a eu lieu la représentation d'un "cabaret des fables" devant un public nombreux constitué des autres centres de loisirs et des parents, fiers et ravis de voir leurs petits sur la scène du T2R. Entrecoupées de tours de magie, les saynètes s'enchaînaient avec fluidité et le spectacle a remporté un franc succès auprès des enfants et des adultes présents. ■



VACANCES D'ÉTÉ Inscriptions aux accueils de loisirs

A chaque période de vacances scolaires, les équipes des accueils de loisirs de la Ville élaborent des programmes d'activités variées pour les **enfants âgés de 3 à 12 ans**.

Pour permettre à votre enfant de bénéficier de ces animations, il est nécessaire d'effectuer une réservation préalable des jours de fréquentation sur le site Internet de la ville : www.charenton.fr rubrique "Espace Famille" ou auprès du Service Enfance.

Pour les vacances d'été, les inscriptions seront possibles jusqu'au 27 mai 2012. Durant les vacances, les enfants sont pris en charge par les équipes d'animateurs de 8h à 18h30. ■

FUTURS CONDUCTEURS

2^e édition de la "Bourse au permis de conduire"

Pour entrer dans le monde actif, pour poursuivre leurs études ou plus simplement pour trouver une mobilité et une certaine indépendance, les jeunes cherchent bien souvent, à l'approche de leur majorité, à obtenir le précieux papier rose !

Consciente des difficultés financières que cela représente, la Ville a lancé l'année dernière une initiative appelée "Bourse au permis", dans laquelle elle s'engage à attribuer une aide pouvant atteindre 940 €. En retour, le boursier doit s'engager à supporter le coût du code et à offrir 70 heures de bénévolat au sein d'une association locale ou d'un service municipal.

En 2011, parmi les 23 dossiers présentés, 16 ont été retenus. Ils sont aujourd'hui boursiers et tout en remplissant leurs missions de bénévolat, sont inscrits dans des auto-écoles partenaires. Forte de cette expérience réussie, l'opération est reconduite et l'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 31 juillet.



Les modalités sont les suivantes :

- avoir entre 18 et 25 ans à la date de dépôt du dossier ;
- être demandeur d'emploi et justifier d'un suivi à la mission locale depuis au moins 6 mois, être bénéficiaire du RSA (Revenu de Solidarité Active), être étudiant boursier ou en formation ;
- être de nationalité française ou avoir un titre de séjour en cours de validité ;
- résider à Charenton depuis au moins 1 an ;
- avoir un projet de contrepartie pour la Ville de 70 heures d'activité d'intérêt collectif à effectuer

- dans les 6 mois de l'obtention de la bourse ;
- s'inscrire pour la première fois dans une auto-école de Charenton ;
- présenter son projet personnel en motivant l'intérêt de l'obtention du permis de conduire automobile ;
- présenter les revenus du foyer et sa situation familiale et économique.

Pour présenter sa candidature pour les bourses au permis de conduire, il conviendra de **retirer un dossier jusqu'au 31 juillet** sur un des deux sites suivants :

- Point Information Jeunesse, espace Jeunesse, 7 bis quai de Bercy - Tél. : 01.46.76.44.54
- Accueil Ecoute Jeunesse, CCAS, Centre Alexandre Portier, 21 bis rue des Bordeaux Tél. : 01.45.18.36.44

Ensuite, une fois complété, **ce dossier devra être retourné avant le 31 août** auprès du Point Information Jeunesse. ■

PORTRAITS

Deux boursiers comblés

Ali et Virginie ont bénéficié de ce dispositif de la "bourse au permis". Ils sont tous deux bénévoles dans des associations charentonnaises et nous expliquent leur parcours.



Ali, 19 ans bénévole à l'association des familles de Charenton

Lycéen en Bac Pro Climatisation, Ali est déterminé. Après son Bac, il espère aller en BTS Génie Climatique et la voiture sera à ce moment bien utile pour se déplacer. Il a découvert les missions de l'AFC et a participé efficacement aux actions de communication de l'association lors de la bourse aux vêtements. Ayant obtenu le code en mars dernier, il espère passer le permis avant l'été. ■



Virginie, 22 ans bénévole à l'épicerie solidaire "Au petit plus"

Etudiante en ébénisterie à l'école Boulle, Virginie a choisi de s'investir dans le domaine de la redistribution alimentaire. Manutention, mise en rayon, accueil des personnes bénéficiaires, cette jeune femme dynamique et concernée a déjà effectué plus de 50h de bénévolat. Cette expérience humaine et solidaire, elle souhaite vivement la recommander. Pendant les vacances d'été, elle mettra aussi à profit son temps libre pour donner un bon coup d'accélérateur à son projet de permis ! ■

RÉSEAU DE TRANSPORT ELECTRIQUE

Ouverture du chantier en juin

S'il est bien un combat que la Ville ne se lasse pas de mener pour le bien-être de ses habitants, c'est la lutte contre les diverses nuisances qui pourraient mettre en péril la qualité de son cadre de vie.

On connaît les actions menées par le Maire contre le bruit causé par l'autoroute A4, les voies de chemin de fer, on pense moins au poste électrique situé rue de l'Archevêché dont les installations disgracieuses défigurent le panorama des riverains.

Grâce à un projet de modernisation et de reconstruction mené par le concessionnaire de cette structure, le Réseau de Transport Electrique, **cette nuisance visuelle sera, d'ici le début de**

l'année 2015, significativement réduite.

En effet, alors que la reconstruction de ce poste électrique aurait pu passer par une simple modernisation à l'identique de l'existant, RTE, malgré un surcoût de 15%, a choisi de revoir son installation en enfermant une partie de son équipement dans un bâtiment ce qui, naturellement, améliorera l'impact visuel pour les habitants.

Les riverains pourront constater l'ouverture de cet important chantier, circonscrit dans l'enceinte même du poste électrique, dès le mois de juin prochain avec la démolition du bâtiment existant.



S'en suivront alors la construction du nouvel édifice plus petit dans lequel seront intégrées les installations électriques de 63 000 volts, la dépose du matériel actuel et enfin la mise en service du poste modernisé.

Cette initiative de RTE est significative car elle prouve que les concessionnaires peuvent améliorer leurs services tout en bonifiant la qualité de vie des riverains de leurs installations. ■

BALCONS FLEURIS

N'attendez plus pour vous inscrire !

Pour la 7^e année consécutive, Charenton organise le concours des Balcons fleuris. Que vous habitiez un immeuble collectif, que vous soyez l'heureux propriétaire d'un jardin privatif, d'une terrasse ou d'un balcon, n'hésitez plus et inscrivez-vous au plus vite directement en ligne sur www.charenton.fr ou à l'aide des bulletins disponibles dans les équipements municipaux accueillant du public.

N'attendez pas trop longtemps, le 16 juin, il sera trop tard !

Inscription : www.charenton.fr

Renseignements : Tél. 01.46.76.48.12 - communication@charenton.fr ■



A VOS AGENDAS !

Opération ville propre

Depuis mars, la Ville a entamé sa campagne annuelle de grand nettoyage des quartiers.

Afin que les riverains des rues concernées puissent prendre bien en amont leurs précautions en matière de stationnement (celui-ci étant interdit du mercredi soir au jeudi midi dans les rues intéressées), voici le planning des prochaines interventions :

- Jeudi 24 mai : rues Port aux Lions, Hérault, Entrepôt et Villa Le Marin
- Jeudi 21 juin : rues Sully, Marty (et devant la Mairie), Gabriel Péri (entre les rue de Paris et Sully) et place Henri IV
- Jeudi 20 septembre : rues de la Mairie, Robert Schuman, Victor Hugo (entre le quai des Carrières et la rue Schuman) et le quai des Carrières (entre les rues de la Mairie et Victor Hugo)
- Jeudi 18 octobre : rue Jean Jaurès et Villa des Fleurs
- Jeudi 22 novembre : rues Marius Delcher, de la Terrasse, du Petit Château et de Chanzy.

Bien entendu, un papillonnage sera effectué sur les voitures des habitants avant chaque "Opération ville propre". ■



Votre carte Moneo arrive à échéance au **30 juin 2012**, n'attendez pas cette date butoir pour procéder à son changement.

Cet échange est possible depuis le **2 mai** auprès des services de la police municipale, renforcés pour l'occasion afin de recevoir dans de bonnes conditions tous les usagers. Il est possible de se rendre 8, place Henri d'Astier (quartier de Bercy) du lundi au vendredi de 8h30 à 17h sans interruption et jusqu'à 19h le jeudi muni, pour les détenteurs de la carte, un

CARTE RÉSIDANT MONEO

Le renouvellement, c'est maintenant !

justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la carte grise de leur véhicule. Les habitants qui souhaiteraient se doter de la carte résidant Moneo pour la première fois devront, par ailleurs, présenter leur taxe d'habitation de l'année écoulée aux mêmes nom, prénom et adresse que ceux figurant sur la carte grise. Les commerçants et artisans, enfin, fourniront en sus un extrait de Kbis.

Passé la date du **30 juin**, plus aucune ancienne carte ne fonctionnera. C'est pourquoi il est préférable de procéder à son renouvellement en amont. Toutefois, il sera toujours possible de se rendre plus tard auprès de la police municipale pour faire une nouvelle demande.

Ces nouvelles cartes Moneo avec lesquelles il est possible de payer son stationnement ou ses entrées à la piscine municipale seront valables jusqu'en juin 2015.

D'ici-là, n'oubliez pas qu'il est possible de la recharger sur trois sites :

- le centre administratif (16, rue Sully),
- la Police municipale
- la piscine (4bis, avenue Anatole France y compris le dimanche de 8h à 13h).

Pour plus d'informations :
contacter le **01.43.68.16.91**,
écrire à stationnement@charenton.fr
ou consulter le www.charenton.fr rubrique "stationnement". ■

CHANTIERS

En bref...

L'établissement scolaire privé Notre Dame des Missions et la Médiathèque de l'Architecture, du Patrimoine et de la Photographie étant simultanément en travaux à partir du mois de juin, la Ville va procéder courant mai à une sécurisation des abords de ces deux chantiers afin de permettre aux piétons de continuer à emprunter la **rue du Séminaire de Conflans** durant toute la durée des travaux.



Une réfection des trottoirs de l'**avenue Anatole France** va débuter ce mois-ci. Une première phase de travaux concernera le côté pair de l'avenue. L'asphalte va être entièrement déposé puis remplacé et l'habillage des fosses d'arbres entièrement refait. Le côté impair sera traité en 2013. ■

STATIONNEMENT

Un nouveau parking

Durant les deux années que le chantier de la ligne 8 du métro a duré, les riverains, privés du parking de l'Abreuvoir transformé en base de vie pour les ouvriers, avaient naturellement pris leurs habitudes en stationnant, sous l'ouvrage RATP, entre le 11 et 13 quai des Carrières. A cet endroit précis, le trottoir, plus large que sur le reste de la chaussée, avait été arboré mais restait sans affectation précise. Aussi, lorsque le chantier a été achevé et les locaux temporaires déposés, la Ville a décidé de transformer ce tronçon de voirie en lieu de stationnement réglementé pour voitures (6 places) et deux roues (6 à 8).

Il va être nécessaire de procéder à un enrobage du trottoir jusqu'alors en terre battue, au traçage des futures places, à l'installation de l'horodateur et à l'amincissement de la bordure du trottoir pour faciliter l'entrée des véhicules. **Ces travaux achevés, le nouveau parking ouvrira ses portes début juin.** ■



MAJORATION DES DROITS À CONSTRUIRE

Informez-vous !

Le gouvernement propose d'augmenter les droits à construire de 30%. Cette mesure d'ordre général se veut incitative pour densifier les centres villes, pour freiner l'expansion urbaine et donc diminuer les déplacements.

Dans le cas de Charenton, située en première couronne parisienne et déjà très dense, cette mesure ne nous paraît pas souhaitable. Elle reviendrait à augmenter d'un tiers la hauteur de nos immeubles et accroître le poids du foncier, à ajouter de nouveaux habitants qui auront besoin de nouveaux services publics au risque de compromettre leur qualité actuelle.

Cette loi demande aux villes de mettre à la disposition du public, dans un délai de six mois suivant sa promulgation, une note d'information présentant les conséquences de son application sur le territoire concerné. La population dispose alors d'un délai de 1 mois pour formuler ses observations.



A Charenton, à compter du 29 mai et pour une durée de 1 mois, cette note d'information ainsi qu'un registre seront à la disposition des habitants auprès du service Urbanisme.

Ce dossier sera également consultable sur le site de la ville www.charenton.fr. Les internautes pourront formuler eux aussi leurs remarques via une adresse mail : urbanisme@charenton.fr.

A l'issue de cette consultation, la Ville fera la synthèse des réflexions des Charentonnais et en tiendra compte pour délibérer sur ce sujet important lors du Conseil municipal de juillet.

A cette occasion, le Conseil municipal se prononcera sur l'application ou pas de la loi du 20 mars 2012.

Si aucune décision ou délibération du Conseil municipal n'intervenait avant le 21 décembre prochain, la loi des 30% de densification s'appliquerait automatiquement sur l'ensemble du territoire de la ville.

**Service urbanisme
49, rue de Paris
2^e étage - Ouvert de 8h30 à 12h puis de 13h30 à 17h15 sauf les mardis et vendredis. ■**



Avant ces travaux, les voitures se garaient au pied de l'escalier.



A présent, la barrière empêche tout stationnement gênant.

RUE DE L'ABREUVOIR

Les riverains l'ont demandé, c'est fait !

La rue de l'Abreuvoir est l'une des voies les plus atypiques de Charenton puisqu'elle débute par une gerbe de marches avant de cheminer jusqu'au quai des Carrières. Cette singularité semblait inciter certains conducteurs à l'associer à une impasse et donc à s'y garer de manière anarchique et ce, particulièrement au pied des escaliers.

Ce stationnement illégal rendait difficile voire impossible les déplacements des piétons dans cette rue. C'est pourquoi des riverains ont sollicité la Ville pour que cette dernière procède à des aménagements.

C'est ainsi que les équipes des services techniques municipaux sont intervenus en mars dernier. Ils ont agrandi le trottoir en bas de l'escalier et implanté une barrière.

De cette manière, les voitures sont à présent dans l'obligation de se satisfaire des emplacements de stationnement qui leur sont alloués et les piétons bénéficient d'un cheminement mieux adapté et sécurisé. ■

RENCONTRE

Morald Chibout, directeur général du réseau Autolib'

Après 5 mois de fonctionnement d'Autolib', Charenton Magazine a souhaité dresser un premier bilan de ce nouveau service de transport sur notre ville. Pour ce faire, la rédaction est allée à la rencontre d'un Charentonnais, mais pas n'importe lequel : Morald Chibout, directeur général commercial, marketing et communication du réseau Autolib'.

Autolib' semble avoir trouvé sa place dans les habitudes des Franciliens. Qu'en est-il plus précisément de l'attitude des Charentonnais vis-à-vis de ce nouveau mode de transport ?

Après 100 jours de mise en service, les résultats étaient très satisfaisants et répondaient aux attentes qui avaient été projetées lors de la mise en œuvre de l'initiative. A Charenton, les statistiques doivent être étudiées sous deux aspects : les abonnements et le phénomène de rotation. En matière d'abonnement, Charenton, avec 51 abonnements ne se positionne pas parmi les meilleurs résultats même si le nombre de nouveaux abonnés ne cesse de croître de façon exponentielle.

Toutefois, parce que ces abonnements sont très majoritairement annuels, cela tend à prouver que les Charentonnais, qui ont fait le choix

d'adhérer à ce nouveau mode de transport, ont décidé d'en faire un élément important de leurs modes de déplacement. Ceci explique en partie qu'en termes de rotation, par contre, notre ville se place parmi les meilleures statistiques. Les "Blue-cars" sont utilisées pour de petits trajets de banlieue à banlieue afin de faire des courses, aller chez des amis... et ce particulièrement le samedi où l'utilisation des voitures augmente de 40%.

Charenton a débuté l'aventure Autolib' avec un espace avenue Jean Jaurès, d'autres stations sont-elles prévues ?

La première installation Autolib' charentonnaise a été implantée avenue Jean Jaurès. Cet emplacement central rendait ce service facilement accessible à tous et c'était nécessaire puisqu'il s'agit d'un espace où il est possible de louer des voitures mais aussi de s'abonner.

Ce n'est pas le cas de la nouvelle station de 6 voitures qui a été ouverte il y a quelques semaines rue du Nouveau Bercy. Là encore, l'emplacement a été judicieusement choisi par la Ville car il permet de désenclaver le quartier de Bercy. Grâce à Autolib', les habitants de ce quartier



Anne-Marie Thierce et Morald Chibout à la station Jean Jaurès de Charenton

peuvent aisément traverser la zone du périphérique qui les sépare de Paris si proche pourtant. Par ailleurs, cette nouvelle implantation devrait favoriser les déplacements intramuros des Charentonnais qui pourront en un "coup de volant" faire leurs courses aux quatre coins de la ville mais aussi bénéficier des structures municipales et intercommunales disséminées sur tout le territoire.

Enfin, dès que le décret d'application permettant l'installation de stations Autolib' en sous-sol aura été signé, un 3^e point de location sera ouvert sous le Centre Commercial de La Coupole. A ce propos, précisons que Saint-Maurice avec sa station place Montgolfier sert justement de ville test pour ce type d'installation "en ouvrage".

Autolib' a été lancé avec une première base d'offres tarifaires assez large. Cette dernière va-t-elle évoluer ?

Jusqu'à présent il était possible de choisir son abonnement à l'année, à la semaine et à la journée. Cette gamme vient d'être enrichie et simplifiée pour mieux s'accorder aux besoins des usagers : un nouvel abonnement au mois (30 €) est né et les tarifs horaires, parfois un peu abscons, sont devenus uniques et dégressifs. Enfin, pour vraiment faciliter l'accès de tous à Autolib', un forfait a été créé. D'un montant de 165 €, il est valable pour 16h de conduite, pour 4 conducteurs différents. Avec une location qui revient de cette manière à 10 € de l'heure, Autolib' cherche véritablement à devenir un transport certes écologique et pratique mais aussi économique. ■

ANNE-MARIE THIERCE

Maire-adjoint représentant la ville de Charenton au Syndicat Autolib'

"L'inscription de Charenton et de Saint-Maurice au syndicat mixte Autolib' était une démarche volontaire qui traduisait la résolution de l'équipe municipale de contribuer à la mise en place d'un service sans précédent capable de rendre la ville plus propre, plus agréable, plus "respirable".

Il s'agissait là d'un pari car si le postulat de base était bien d'offrir un nouveau mode de transport à la portée de tous, plus écologique, pratique, économique et qui réponde aux besoins des habitants. Il impliquait également un changement des mentalités et notamment passer d'une logique de propriété de sa voiture, si chère aux Français, à une logique d'usage.

Tous ensemble, villes partenaires du syndicat et société Autolib', nous avons relevé ce défi important, délaissant les intérêts de chacun au profit d'un consensus bénéfique à tous. Le résultat est aujourd'hui, et moins encore que demain, à la hauteur de nos espérances." ■

" J'invite tous les Charentonnais à venir s'abonner pour 1 an à l'espace de l'avenue Jean Jaurès. Sur présentation de ce Charenton magazine, un mois d'abonnement gratuit leur sera offert ! "

Morald Chibout

REPAS DES SENIORS

Croisière ensoleillée pour les aînés de Charenton

Fin mars, 1000 seniors charentonnais avaient répondu à l'invitation du Maire pour le traditionnel banquet de printemps. Les convives ont été accueillis cette année sur les Bateaux Parisiens pour un déjeuner-croisière.

Bénéficiant de trois jours ensoleillés, ils ont pu pleinement profiter de cette visite de Paris passant au pied des plus beaux monuments, sous les 32 ponts de la Capitale, le long des rives charentonnaises jusqu'au confluent avec en sus les commentaires en direct du Maire et du Député !

Parallèlement, afin que personne ne soit oublié, le Centre Communal d'Action Sociale avait offert un déjeuner gastronomique aux bénéficiaires des repas à domicile qui n'avaient pu participer à l'une de ces journées. ■



RESTAURATION À DOMICILE

Bien manger chez soi à prix d'ami !

Tout Charentonnais âgé de plus de 62 ans peut bénéficier de la restauration à domicile. Assurée 7 jours sur 7, cette prestation est très appréciée des seniors car les menus qui leur sont proposés leur permettent de manger varié sans avoir à se mettre aux fourneaux, d'avoir des repas adaptés à leur état de santé, mais aussi de déjeuner et de dîner à des tarifs en adéquation avec leurs ressources.

Chaque année, le C.C.A.S. révisé sa grille tarifaire en ayant toujours à l'esprit d'ajuster au mieux les prix proposés aux usagers. Ainsi, depuis le 1^{er} avril, les tarifs de la restauration à domicile sont de 5,10 € pour les personnes aux plus faibles ressources et de 9,52 € pour les bénéficiaires aux revenus les plus importants.

Ceci correspond donc à une augmentation médiane de 1,64% soit une hausse bien en deçà de la progression du coût de la vie. ■

RENDEZ-VOUS

Conférence à la Résidence Jeanne d'Albret

Le vendredi 11 mai, les amoureux de Paris sont invités à assister à un diaporama-conférence consacré aux mystères de la Capitale.

Ce rendez-vous culturel se déroulera à partir de 14h30 à la Résidence pour Personnes Agées Jeanne d'Albret (12, rue Paul Eluard). ■

SOLIDARITÉ

Une permanence pour prévenir l'expulsion locative



Locataire du parc social ou privé, en cas de contentieux pour impayés avec votre bailleur, le Centre Communal d'Action Sociale rappelle qu'une juriste de la Confédération Générale du Logement - Fondation Abbé Pierre assure une permanence hebdomadaire.

Pour vous informer dès les premiers impayés sur vos droits et démarches juridiques et sociales, elle vous reçoit au Centre Alexandre Portier afin de prévenir l'expulsion locative.

Pour la rencontrer lors de ses permanences du lundi matin, il est possible de prendre rendez-vous au 01.47.97.52.78 ou en composant le 08.00.00.15.05, numéro spécialement destiné à la prévention des expulsions locatives (prix d'un appel local).

Renseignements : C.C.A.S. - Pôle de Médiation Sociale
Centre Alexandre Portier - 21 bis, rue des Bordeaux
Tél : 01.45.18.36.44 ■

COUP DE POUCE

Contracter un microcrédit personnel

Le Centre Communal d'Action Sociale de Charenton, en partenariat avec le Conseil général du Val-de-Marne et le Crédit Municipal de Paris, peut vous aider à financer un projet de vie avec le microcrédit personnel.

C'est un prêt qui vous permet de réaliser un projet personnel. Pour en bénéficier, il faut remplir 3 conditions :

- avoir un projet personnel ou un besoin important pour l'avenir à financer (suivre une formation professionnelle, passer un permis de conduire, couvrir les frais d'accès à un logement, acheter un équipement ménager indispensable...), avoir à faire face à un imprévu ou un coup dur (dépenses de santé, frais d'avocat, frais d'obsèques...),
- être exclu des circuits bancaires traditionnels (souvent en raison de faibles revenus)
- avoir pourtant une capacité de remboursement.

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez obtenir un prêt de 300 à 3000 € que vous rembourserez sur 6 à 36 mois. Le taux d'intérêt est fixé à 4%.

Lors du paiement de la dernière échéance, le Conseil général du Val-de-Marne vous remboursera le montant des intérêts versés. Ainsi vous aurez bénéficié d'un prêt à taux zéro.

Le Pôle de Médiation Sociale peut vous accompagner dans votre projet pour constituer votre dossier de demande de prêt et pendant toute sa durée, en étant votre interlocuteur référent.



Renseignements :
C.C.A.S. - Pôle de Médiation Sociale
Centre Alexandre Portier
21 bis, rue des Bordeaux
Tél : 01.45.18.36.44 ■

COMPLÉMENT MENSUEL DE RESSOURCES

Charenton accroît ses aides aux seniors

Comme pour les tarifs de la restauration à domicile, le Conseil d'administration du C.C.A.S. fixe chaque année les montants qui seront alloués aux bénéficiaires du Complément Mensuel de Ressources (personnes âgées et/ou handicapées).

Ainsi, depuis le 1^{er} avril, le C.M.R. pourra s'élever jusqu'à 173 € pour une personne seule (contre 145 € en 2011) et jusqu'à 248 € pour un couple, comme l'an dernier. ■



FÊTE DES MÈRES

Rendez-vous le 1^{er} juin pour toutes les mamans

Comme chaque année, la municipalité mettra à l'honneur toutes les mamans à l'occasion d'une fête organisée sur la place Aristide Briand le 1^{er} juin. Venez participer à cet après-midi qui vous est dédié !



Célébrer les mamans et la famille a toujours été un souhait des élus de Charenton. Dans un premier temps, sous forme d'un goûter ou d'un après-midi festif organisé à l'Hôtel de ville, ce sont les mamans de 3 enfants ou plus qui ont été les premières à être mises à l'honneur par la Ville.

Depuis trois ans, sous l'impulsion du Maire et de Laure Levy Settbon, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance, cette manifestation s'est élargie et c'est à présent toutes les mamans de Charenton qui sont célébrées une fois par an.

Un moment de partage

Cette fête est bien entendu l'occasion pour la Ville d'offrir un présent à chacune des participantes ; mais elle se présente aussi comme un véritable moment de partage entre les mamans de tous les quartiers de la ville, entre les enfants

et les membres de l'équipe municipale. C'est la raison pour laquelle, contrairement aux années précédentes, un seul point de rendez-vous sera fixé pour cette nouvelle édition : la place Aristide Briand.

Des animations et des surprises pour les enfants

Comme toujours, la part belle sera laissée aux animations dédiées aux enfants. Après le "cirque" l'an passé, cette Fête des mères 2012 sera dédiée au thème de "La Parade des ballons" ; nul doute que cette thématique séduira tous les bambins !

Outre les surprises qu'ils découvriront le jour J, ils profiteront d'animations musicales, de démonstrations de sculpteurs de ballons, dégusteront des barbes à papa et auront accès à un bar à sirops.

Il ne manque plus que vous, chères mamans charentonnaises, accompagnées de toute votre famille, pour faire de cet après-midi un événement convivial et de partage.

Fête des Mères 2012

**Vendredi 1^{er} juin 2012 de 16h à 18h
Place Aristide Briand ■**



WATER-POLO

Charenton perpétue la tradition

Le water-polo est un sport exigeant, spectaculaire et pourtant peu médiatisé. Aujourd'hui en Nationale 1, plus haut niveau amateur juste avant l'élite, le Cercle des Nageurs de la Marne de Charenton, qui fut le 2^e club en France dans les années 80, est un nom qui compte dans cette discipline.

Présidé par Nicolas Marischael, ancien international ayant disputé les Jeux Olympiques et qui a pris la succession de Firmin Solanes, toujours très impliqué, le club a été longtemps entraîné et structuré par le charismatique Toma Tomov, joueur et entraîneur bulgare de haut niveau.

Le début de cette saison a été marqué par une phase de réglage, conséquence du changement d'entraîneur, Pavol Neuhaus ayant succédé à Tomov devenu manager. Puis, l'équipe est revenue assez fort pour occuper la 7^e place,

classement qu'elle compte conserver. L'objectif de la saison prochaine sera de viser une des cinq premières places sans pour autant prétendre à la montée en Elite qui supposerait des moyens financiers beaucoup trop importants.

A Charenton, on cultive l'esprit du sport pour tous. Ainsi la pérennisation de l'ensemble des sections est aussi importante que les résultats de l'équipe A.

Le club est engagé dans toutes les compétitions existantes par tranches d'âges de 10 à 17 ans et certains joueurs vedettes entraînent des équipes de jeunes pour favoriser leur progression.

"La politique du club est de rester fidèle à lui-même et à ses adhérents, résume Nicolas Marischael, on ne vient pas à Charenton par hasard et on reste longtemps marqué par l'atmosphère de bien-être familial qui y règne." ■

ATHLÉTISME

Frédéric Gilbert, champion du monde vétérans !



Une excellente nouvelle pour l'athlétisme charentonnais avec la victoire remportée par Frédéric Gilbert lors des championnats du

monde vétérans en salle sur 1500 m en 4'18"70. Sélectionné avec l'équipe de France à cette compétition qui se déroulait à Jyväskylä en Finlande entre le 3 et le 8 avril, Frédéric s'était investi tout l'hiver pour cet objectif au sein du groupe d'entraînement piste.

A Charenton nous sommes donc particulièrement fiers de sa réussite finale et heureux de la partager avec tous ceux qui suivent de près les résultats de l'Azur Olympique. ■

TENNIS DE TABLE

Une section handisport à Charenton

Charenton tennis de table inaugure sa section handisport tous handicaps le samedi 9 juin de 14h30 à 16h30 au gymnase Nelson Paillou avec la participation de son partenaire le Lions Club de Charenton et la présence du Maire de Charenton ainsi que des élus chargés des sports, de la vie associative et du handicap. Un pas de plus pour l'intégration à Charenton. ■

GRAND STADE DE RUGBY

Tout le Val-de-Marne en faveur de la candidature

La Fédération Française de Rugby souhaitant disposer d'un stade propre de 82 000 places muni d'un toit rétractable et d'une pelouse amovible à l'horizon 2018 a lancé un appel d'offres. A ce jour deux candidatures restent en lice et le choix final sera connu le 30 juin prochain.

La candidature de Thiais-Orly est portée par le Conseil général du Val-de-Marne, les villes de Thiais, Orly, Rungis et Chevilly-Larue ainsi que par l'EPA Orly-Rungis Seine Amont. Elle est également soutenue par l'Association des Maires du Val-de-Marne, le comité olympique et sportif du Val-de-Marne et de nombreux acteurs locaux.

Cet équipement qui est appelé à avoir un rayonnement international conférerait une visibilité et une notoriété inestimables à notre Département. Le projet comprend, outre le stade lui-même, un centre des congrès et des espaces festifs pour accueillir également des concerts et des salons en complément des matchs internationaux.



© atelier Elisabeth et Christian de Porzamparc

e se mobilise en ture de Thiais-Orly

Il constituerait un important outil de développement économique pendant et après sa construction avec un vivier d'emploi non négligeable dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration, du commerce et des agences de voyage.

Charenton appuie déjà cette candidature. Soutenez-la, vous aussi, en remplissant le formulaire de soutien sur le site www.thiais-orly-rugby.fr ■



BASKET

Le choc des futures stars à Charenton

L'équipe de France des moins de 20 ans a choisi Charenton pour affronter l'Allemagne lors de deux rencontres de préparation en vue des futurs Championnats d'Europe. Entraînée par Jean-Aimé Toupane, cette équipe qui avait terminée 3^e de la compétition l'an dernier compte dans ses rangs de futures stars mondiales du basket. On peut ainsi citer Evan Fournier, joueur de Poitiers formé à la Saint Charles, qui est aux portes de la sélection A et à l'aube d'une carrière internationale qui pourrait le mener en NBA, mais également Léo Westermann de l'ASVEL ou Jordan Aboudou de Châlon-sur-Saône. Face à la France, l'Allemagne est un rival de poids qui

pratique un basket rugueux, cadré et défensif ; une opposition de style à ne pas manquer face aux talents français.

L'équipe de France, qui va s'entraîner à l'INSEP, compte bien reprendre le titre conquis il y a deux ans et abandonné de justesse l'an passé. Venez l'encourager sur le chemin de la reconquête et découvrir les stars de demain **vendredi 8 juin à 20h et samedi 9 juin à 19h** au gymnase Nelson Paillou. Tarif : 5€. Tarif réduit : 3€ pour les moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et licenciés FFBB. Billetterie sur place. ■

FOOTBALL

Une première victoire pour nos féminines !

Nous avons laissé notre équipe du CAP Natixis sur un premier match officiel prometteur malgré une défaite contre des concurrentes redoutables. Il n'aura pas fallu attendre longtemps pour voir nos joueuses confirmer les espoirs placés en elles !

Le lundi 2 avril 2012 restera une date historique dans l'histoire du club, celle de leur première victoire en compétition contre le FF Issy Entreprises ! Après un départ en trombe ponctué par deux buts marqués en quelques



minutes, les Charentonnaises sont parvenues à surmonter le handicap constitué par la sortie sur blessure de leur gardienne (à qui nous souhaitons un prompt rétablissement) pour s'imposer sur le score final de 6 à 2. Une victoire symbole de leur progression ponctuée par leur désormais fameux cri de guerre ! ■

LOTUS VIET VO DAO

Un succès de plus pour nos compétiteurs !

Tatiana Odonnat a remporté la médaille de bronze dans la catégorie seniors moins de 60 kg à l'Open Contact Combat qui s'est déroulé le dimanche 1er avril à La Halle Carpentier à Paris. Elle a fait une nouvelle fois preuve de ses extraordinaires qualités de combattante lors de cette rencontre de haut niveau où s'affrontent tous les styles de la FFKDA (Arts martiaux vietnamiens, karaté Contact, Yoiseikan, etc...).

Elle vise désormais la médaille d'or pour le mois de mai aux championnats de France des arts martiaux vietnamiens pour lesquels elle est qualifiée. ■

RÉCOMPENSE

Un joaillier charentonnais sacré meilleur Ouvrier de France



A 28 ans, Fabien Massé est meilleur Ouvrier de France en joaillerie, une consécration obtenue à force de sérieux, de travail et de passion.

Dès l'adolescence, il décide de quitter Le Mans pour suivre une formation à l'école Boule. Avec d'abord un CAP, puis un Brevet des Métiers d'Art, option joaillerie, il se forme, rencontre des professionnels, effectue des stages pour

intégrer un atelier de création, dans le 16^e arrondissement de Paris. La passion est là et avec elle, l'amour du beau.

Le chemin qu'il choisit alors de suivre sera celui de l'effort : le concours des meilleurs Ouvriers de France. Après une épreuve d'admission de 8 heures où il réalise un sujet imposé en huis-clos, il est admissible parmi une douzaine de candidats venant de toute la France.

Vient ensuite la longue préparation d'un sujet imposé : un collier avec un motif paon. Le cahier des charges est détaillé et Fabien doit y répondre avec précision, sensibilité et respect des traditions. 2000 heures de travail seront nécessaires pour la préparation et le montage de la pièce en or, fine et délicate. Cette dernière a la particularité d'être articulée et démontable.

La remise des médailles a eu lieu en novembre dernier, où les meilleurs Ouvriers de France ont été reçus au palais de l'Élysée par le Président de la République. Puis, il s'est vu remettre son



diplôme officiel consacrant son succès, en présence du Maire adjoint chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies, Patrick Ségalat, à la Chambre des Métiers de l'Artisanat à Saint-Maur-des-Fossés le 12 mars dernier.

Ce titre de meilleur Ouvrier de France en joaillerie est une belle réussite qui le pousse à travailler toujours plus et il se réjouit d'évoluer dans un métier d'art où chaque bijou est associé à un moment fort de la vie. ■



BIENVENUE À...

Un nouveau propriétaire pour le Lion d'or

Le cœur du quartier de Bercy abrite le restaurant "Au Lion d'or" dont les menus variés et les décors orientaux vous séduiront et enchanteront vos sens ! Après le départ en retraite des anciens propriétaires, Ali Cherif, sa femme Atika et leur équipe accueillent la clientèle du quartier, mais aussi des gourmets en quête de plats ensoleillés. Derrière les fourneaux, le chef prépare avec générosité couscous et tajines qui pourront être au choix, dégustés en salle, en terrasse ou emportés à votre domicile !

Au Lion d'or - 7, rue du Port aux Lions - Tél. 01.43.96.15.99
Ouvert tous les jours, sauf dimanche, lundi soir et mardi soir. ■

FEUTRINE ET COPINES

Coup de chapeau à des créatrices



Quand elles se sont rencontrées au square, elles ont d'abord parlé de leurs enfants. Puis, de fil en aiguille, chacune s'est mise à montrer aux autres le fruit de ses créations : ces 3 mamans charentonnaises cousent, collent et bricolent. Elles sont bavardes, enthousiastes et aiment partager en trouvant de nouvelles idées.

L'une est japonaise, l'autre française, la dernière espagnole : autant d'inspirations et de sensibilités qui s'enrichissent les unes les autres ! Leurs créations, elles ont choisi de les montrer en mars dernier dans un salon de thé de la rue Victor Hugo.

Au cours de cette expo-vente, elles ont présenté au public bijoux, barrettes, pochettes à doudou et autres accessoires astucieux : un univers coloré, ludique, inspiré du quotidien.

Mamans dynamiques, elles espèrent renouveler l'expérience en trouvant un nouveau lieu pour les accueillir le temps d'une autre vente et pourquoi pas élargir le cercle des créatrices !



Pour les retrouver :

<http://lesbeauxjours-paris.blogspot.fr/>

<http://histoiresalanoix.canalblog.com/>

<http://www.etsy.com/shop/oyatsu> ■



LIONS CLUB

18^e brocante du Lions Club de Charenton



Les 2 et 3 juin prochains, le Lions Club organise sa 18^e brocante au profit de la jeunesse. Pendant ces deux journées, place Aristide Briand, de très nombreux stands vous permettront des achats variés d'objets décoratifs, vêtements, œuvres d'art... Les membres du Lions Club seront heureux de vous accueillir tout au long de la manifestation sur les stands "restauration" (merguez, andouillettes, frites, boissons) et "crêpes".

Inscriptions au 06.41.61.53.94

ou broc.lions.charenton@free.fr ■



JUMELAGE, SECTION ALLEMAGNE

Concert de la Chorale "Fine Art"

La section Allemagne accueillera du 7 au 10 juin la chorale "Fine Art" de Büren. En association avec la chorale Coupolyphonie du Conservatoire André Navarra, un concert sera donné **samedi 9 juin à 20h** à la Chapelle de Conflans.

Entrée gratuite. Ouvert à tous. Tél. 01.43.68.46.32. ■

JUMELAGE, SECTION GRANDE-BRETAGNE

Le pique-nique du Jubilé ou "The Big Jubilee Lunch"

Pour célébrer les 60 ans de règne d'Elisabeth II, tous les sujets du Royaume-Uni ont prévu de se retrouver dans les parcs publics ou les rues privatisées pour partager un déjeuner. La section Grande Bretagne du jumelage propose aux Charentonnais de se joindre à ce pique-nique géant.

Le rendez-vous est fixé au **dimanche 3 juin** prochain à partir de 12h sur les pelouses du Bois de Vincennes le long de l'avenue de Gravelle. Cette rencontre est ouverte à tous. Il suffit de venir avec votre pique-nique, pourquoi pas à partager avec les autres convives. Pensez aussi à prendre une couverture ou un siège pour vous asseoir. Le Comité de Jumelage s'occupe des boissons, des couverts... et des surprises !

Renseignements : 06.12.16.42.21 ■



CARAVANE DES ENTREPRENEURS ET FÊTE DE L'ENTREPRISE

Le 22 juin sera le jour de l'entrepreneuriat ou ne sera pas !

Comme chaque année depuis 4 ans, la Maison de l'Emploi accueille la **Caravane des Entrepreneurs**. Cette année encore, elle s'associe à la Direction de l'Economie et de l'Emploi de Charenton-Saint-Maurice ainsi qu'au Club Gravelle Entreprendre pour réaliser cet événement qui se déroulera **le vendredi 22 juin de 8h45 à 17h sur la place Aristide Briand**.

La spécificité de cette édition 2012 sera le lancement de la **fête de l'entreprise**, initiée par le Club Gravelle Entreprendre.

CLUB GRAVELLE ENTREPRENDRE

Création du "Groupe des créateurs"

Le club Gravelle Entreprendre vient de créer en son sein un "Groupe de créateurs". Celui-ci s'adresse aux créateurs d'entreprise du territoire de Maisons-Alfort, Charenton et Saint-Maurice qui sont trop souvent isolés et ont pourtant besoin de se sentir soutenus et mieux informés par un réseau. Grâce au groupe, les porteurs de projet pourront participer à des ateliers, assister à des conférences débats, visiter des entreprises et découvrir des parcours de créateurs, présenter leur projet aux chefs d'entreprises du club et rencontrer régulièrement des chefs d'entreprise.

Le mardi 15 mai, de 9h30 à 12h au Moulin Brûlé à Maisons-Alfort, aura lieu une 1^{ère} réunion d'échanges autour de la mise en place du "Groupe des créateurs" avant le véritable lancement de cette entité **le mercredi 30 mai 2012 à 18h** à l'Hôtel de Ville de Maisons-Alfort (118, avenue du Général de Gaulle).

Pour tout renseignement, contacter la Maison de l'Emploi au 01.49.77.29.75 ou via contact@maisonemploi.info

De nombreuses animations seront proposées à cette occasion : une conférence pour présenter le Club et le groupe des créateurs, un speed meeting au sein de la Caravane, des visites d'entreprises et de commerces locaux, une présentation de métiers (métiers d'Art et insolites), une exposition d'une cartographie sur Charenton, Maisons-Alfort et Saint-Maurice représentant les entreprises de services et artisanales.

Informations auprès de la Direction de l'Economie et de l'Emploi au 01.46.76.50.00.



INITIATIVE

Explorateur de métiers



La Direction de l'Economie et de l'Emploi a signé une convention avec la Maison de l'Emploi des Bords de Marne pour le prêt de deux explorateurs métiers durant les vacances de printemps.

Il s'agit de bornes interactives qui présentent, sous forme de brefs reportages et de fiches réalisées par le Centre information et documentation jeunesse (CIDJ), près de 400 métiers dans un but pédagogique et d'aide à l'orientation professionnelle.

Cette opération a reçu un accueil très favorable de la part des jeunes scolarisés ou à la recherche d'un projet professionnel, mais aussi des adultes souhaitant une formation ou envisageant une reconversion.

SUR LES MARCHÉS

Mignonne, allons voir si la rose

Sur les marchés de la Communauté de communes seront organisées des distributions de roses, pour célébrer la fête des mères. **Les Charentonnaises seront à l'honneur le samedi 2 juin** et les Mauritiennes le lendemain, dimanche 3 juin.



CULTURE

Une palette d'activités et de nouveautés

L'actualité du mois de mai dans les établissements culturels du territoire de la Communauté de communes est bien remplie : concerts, expositions, portes ouvertes, nouvelles technologies... autant de propositions pour que chacun ait accès à la culture, selon ses goûts, sa sensibilité. C'est donc l'occasion de mettre en lumière ces actions et manifestations qui auront lieu prochainement.

En créant la Communauté de communes en 2004, la volonté des deux villes était bien de mutualiser les moyens pour proposer une dynamique culturelle riche sur le territoire.

Ainsi, avec une dizaine d'équipements, la Communauté de communes couvre des domaines culturels variés : théâtre, arts plastiques, médiathèques, musique, manifestations culturelles, avec toujours le souci d'oeuvrer à proximité de tous et de créer du lien social.

Les trois grands objectifs de la politique culturelle intercommunale menée par Delphine Herbert, Vice-présidente de la Communauté de Communes, ont été dessinés avec le souhait d'accroître l'offre pour la population. Ils concernent et soutiennent :

- **l'enseignement artistique et la formation des publics**, pour développer des apprentissages de qualité, éveiller les sensibilités et permettre l'expression de tous,
- **la diffusion**, au travers de la programmation des Théâtres et des Conservatoires, de la saison des expositions, ainsi que les acteurs de la vie locale (associations et compagnies),
- **la création**, sous la forme de résidences, de soutien pour le montage de projets et d'attribution d'aide à la création.

Pour que chacun puisse trouver un épanouissement, un vecteur d'expression et d'échanges, les activités et propositions sont nombreuses sur le territoire de Charenton - Saint Maurice. Tout au long de l'année, les équipes des établissements

culturels s'emploient à dispenser des connaissances et des compétences, à distraire, amuser ou encore émouvoir les publics qu'elles reçoivent. C'est d'ailleurs pourquoi elles travaillent les unes avec les autres, pour mieux se compléter et créer ainsi une véritable palette culturelle.

Dans ce dossier, les actualités des différents domaines sont développées, avec les nouveautés des médiathèques, puis les saisons des théâtres, les retours sur l'actualité des conservatoires mais aussi les nombreuses découvertes à faire en matière de créations et d'arts plastiques... Des rendez-vous et des rencontres sont programmés en mai et juin, attestant des foisonnantes pratiques artistiques du territoire.



Liseuses numériques, nouveau portail, nouvelles technologies : la Communauté de communes montre combien elle est attachée à moderniser ses équipements pour un meilleur service auprès des utilisateurs du réseau des médiathèques. Pour poursuivre ces efforts, des travaux de mise en norme et d'embellissement des locaux de la Médiathèque des Quais vont avoir lieu dans le courant de l'année.

NOUVEAUTÉ

Des liseuses numériques pour voir la littérature autrement

Très prochainement, avant l'arrivée de l'été, la Médiathèque des Quais va mettre à disposition de ses utilisateurs une douzaine de liseuses numériques. Désormais, comme n'importe quel document, en plus des habituels livres, revues, livres lus, CD ou DVD, il sera possible d'emprunter ce nouvel outil pour 4 semaines.

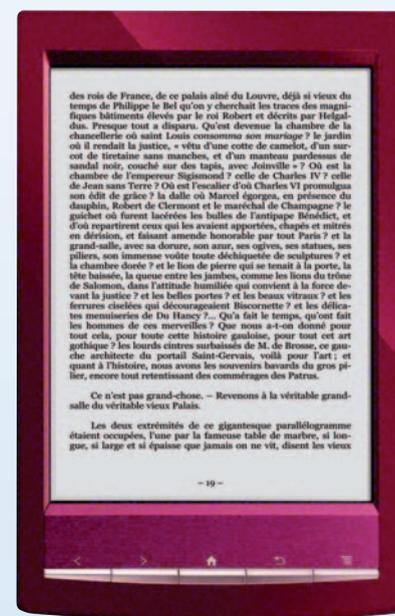
Une liseuse numérique est un dispositif technique qui permet de stocker et de lire un texte au format numérique sur un petit écran tactile. Fourni avec son étui de protection, ainsi qu'un câble USB, ce petit appareil s'avère simple d'utilisation, léger et peut contenir de nombreux ouvrages. Son format, de type A5 (148 x 210 mm) et son faible poids (168 gr) sont de véritables atouts pour le tester !

En outre, son utilisation est intuitive, elle permet de zoomer, de régler des tonalités, contrastes et couleurs, de marquer sa page.

Entrées dans le domaine public, les œuvres présentées dans ces liseuses sont de nature variée : romans, nouvelles, théâtre... A terme, l'équipe souhaite constituer des outils thématiques, comme des liseuses de policiers, de romans ou de nouvelles.

Ludiques et confortables, ces petites tablettes numériques ne manqueront pas de séduire les lecteurs curieux de nouvelles expériences littéraires.

Seule formalité, lors de l'enregistrement de vos emprunts, il conviendra de signer une charte de prêt à domicile, pour valider l'emprunt de l'objet et vous engager à le restituer.



LECTURE

Coups de Cœur

Chaque mois, les équipes des Médiathèques des Quais et de Bercy partagent avec vous leurs coups de cœur ; une manière supplémentaire de prouver leur professionnalisme et leur envie de transmettre leur passion.

"Dear American Airlines" de Jonathan Miles
Benjamin R. Ford est un homme en colère. Il souhaitait simplement prendre un vol New York-Los Angeles, assister au mariage de sa fille et enfin assumer son rôle de père. Mais c'était sans compter sur la capricieuse compagnie aérienne qui va le douer au sol pour une durée indéterminée. Benjamin entame alors une lettre de réclamation qui, de digressions en confessions, va virer à la description nerveuse et drôlesse d'une vie ponctuée de petites catastrophes et de grands échecs.

"Deux jeunes artistes au chômage"
de Cyril Martinez

Deux acolytes ressemblants étrangement à Andy Warhol et John Giorno, son ami poète, font les quatre cents coups dans un New York parallèle. Des vernissages underground où affluent les pique-assiettes aux séances de poésie sonore où se pressent les dragueurs, un joli tacle insolent au monde de l'art !



"Un parfum de Jitterbug" de Tom Robbins

Tom Robbins, l'enfant joyeux et pop des lettres américaines, vous a concocté un improbable cocktail à base de betteraves, de jasmin, de citron et de tacos. C'est surprenant mais délicieux. On y retrouve ses irrésistibles métaphores, sa prose inventive, les théories loufoques de ses personnages et le réjouissant refrain qui traverse toute son œuvre "profitez de la vie sur terre, le paradis n'existe pas" !



VIRTUEL ET CULTUREL

Le portail des Médiathèques : tout le réseau en un clic

Le réseau des Médiathèques de la Communauté de communes dispose d'un nouveau portail. Outil pratique et complémentaire de vos visites dans les établissements des 2 villes, il vous permet depuis le 14 avril dernier d'accéder au catalogue des collections, en même temps que bien d'autres services. Depuis votre domicile, vous pouvez réserver un ouvrage, poster des critiques de livres, prolonger vos emprunts, faire venir un document d'un établissement à l'autre... En outre, des rubriques viennent étoffer vos recherches, en vous proposant par exemple des biographies d'auteurs ou de musiciens, des écoutes d'albums ou encore de visionner des vidéos.

Sur ce nouveau portail, toutes les références des Médiathèques des Quais, de Bercy, Delacroix et Montgolfier sont consultables. Pour qu'aucune date ne vous échappe, les animations et ateliers au sein des Médiathèques seront annoncés et répertoriés. Les équipes préparent d'autres services, comme l'accès aux documents d'Arte Vidéo et aux films à la demande de l'initiative "UniversCiné".

Ce portail, plus qu'un catalogue, est un outil virtuel et culturel, il est accessible depuis les sites des villes de Charenton et Saint-Maurice ; en outre, des postes informatiques dans les Médiathèques sont mis à votre disposition pour vous permettre d'y accéder.



RENCONTRES

Les actualités du mois



Pour que dès leur plus jeune âge, les enfants soient éveillés et sensibilisés au plaisir de la lecture et pour que les équipements leur soient familiers, les Médiathèques proposent deux

rencontres le samedi 12 mai prochain.

Avec "Bébé Bouquine", à la section jeunesse de la Médiathèque des Quais, de 11h à 12h, les plus petits vont avoir la possibilité de passer un moment privilégié. A la fois ludique (le plaisir d'écouter des histoires) et pédagogique (comment aborder un livre avec les tout-petits), cette rencontre est un moment à partager entre enfants et adultes.

Manipuler un livre, tourner les pages ensemble et découvrir qu'il est source d'amusement et de plaisir, l'objectif est aussi de sensibiliser les parents. Cette séance évoquera les lectures câlin, la lecture de la sieste et celle du soir qui sont des temps de complicité et des moments propices pour mieux transmettre à l'enfant le goût et le plaisir de la lecture. Pour participer à cette animation, il vous faudra réserver au 01.46.76.69.00.

De son côté, la médiathèque de Bercy renouvelle l'expérience "Raconte-moi ton métier" à partir de 14h30. Précédemment, une couturière-costumière était venue présenter



son travail, en expliquant les matières et en proposant un petit atelier à des fillettes enthousiastes. A son tour, Didier Allard vient faire découvrir aux enfants son métier de photographe. Dès l'âge de 8 ans, les enfants pourront venir discuter et rencontrer un professionnel dès lors qu'ils auront réservé leur place au 01.76.46.65.00 !

Médiathèque de Bercy
7-9 rue du Nouveau Bercy
Médiathèque des Quais - Secteur Jeunesse
36, quai des Carrières

La politique culturelle de La Communauté de communes fait le choix de renforcer l'éducation artistique auprès des publics scolaires. Pour ce faire, elle dynamise les actions culturelles pour sensibiliser les plus jeunes et favoriser l'accès aux théâtres du plus grand nombre par le biais de rencontres avec des professionnels.

RACONTE-MOI UNE HISTOIRE...

Des contes gourmands pour les enfants

Dans la magie d'un théâtre, créant une atmosphère feutrée et envoûtante, deux comédiennes tournent les pages d'un grand livre de contes. Elles racontent des histoires, dépeignent avec passion des paysages, des situations et des personnages. En face d'elles, sur des poufs, des coussins, sont installés des enfants, transportés et animés par ces aventures. Ils sont captivés par l'interprétation de ces histoires et

profitent pleinement de ce bon moment.

Les "contes gourmands" ont été programmés aux théâtres pour proposer aux enfants un moment d'échange privilégié avec les conteuses, pour découvrir et redécouvrir de belles histoires. La petite sirène, Barbe bleue, les 3 petits cochons, un moustique trop bavard ... autant de récits et de contes qui sont l'occasion pour les plus jeunes de saisir l'acte de lire et l'art

du théâtre comme une seule et même chose. La Compagnie du Théâtre Mordoré raconte des histoires d'aujourd'hui et d'hier, en s'adaptant à l'âge de leur public. A la fin de la séance, un petit goûter est offert aux élèves.

Les classes élémentaires charentonnaises et mauritiennes peuvent savourer ces séances de "contes gourmands" jusqu'au mois de juin !

INFORMATIONS PRATIQUES :

L'équipe du Théâtre des 2 Rives sera présente sur les marchés pour aller à votre rencontre :

les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10h à 12h au marché couvert de Charenton et les 2^e et 4^e vendredis du mois, de 10h à 12h au marché Emile Bertrand de Saint-Maurice

Nouveaux horaires de la billetterie du T2R

- Théâtre des 2 Rives de Charenton
Le mercredi de 15h à 18h et le vendredi de 16h30 à 19h30
- Les jours de représentation : de 18h à 20h30 en semaine, le dimanche de 15h à 17h, sur le lieu du spectacle
- Accueil du public les soirs de représentations à partir de 19h30

Les billetteries sont fermées durant les vacances scolaires et jours fériés.

Les retardataires ne seront pas admis en salle.



RETOUR EN IMAGE

Henri IV au T2R

Dernièrement, le public charentonnais a pu apprécier "Henri IV, le bien aimé", une pièce écrite et mise en scène par Daniel Colas. Jean-François Balmer y interprète un personnage bien connu dans notre ville, le "bon roi de France", un rôle haut en couleur pour lequel il a été nommé l'an passé aux Molières.

Basée sur des faits historiques, cette pièce rend hommage au visionnaire, grand pacificateur et au roi hors du commun. Elle relate aussi sa dernière folie, une passion amoureuse pour Charlotte de Montmorency, une jeune beauté de 15 ans, qui aura failli porter la guerre dans l'Europe entière et lui coûtera la vie.



RÉSIDENCE

La Compagnie du Val d'Osne sensibilise les enfants au théâtre

Pour la 3^e année consécutive, la Compagnie du Val d'Osne est en résidence au sein des théâtres de la Communauté de communes. Les comédiens présenteront du 15 au 25 mai prochains leur nouveau spectacle, intitulé "Ay, Carmela !" au petit t2r. Après des créations comme "Qui a peur de Virginia Woolf ?" puis "Un ouvrage de dames", la Compagnie prend ici un tournant plus dramatique en abordant le sujet du franquisme. (voir l'encadré)

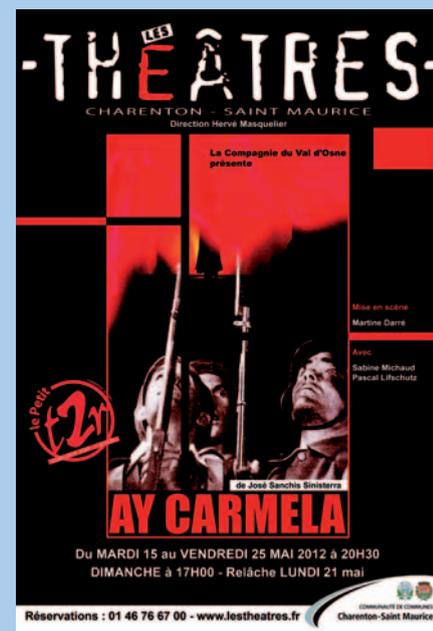
En parallèle de la création de ce spectacle, la Compagnie a mené au cours du 1^{er} semestre 2012 des actions de sensibilisation auprès des classes de l'école Aristide Briand.

Avec des élèves de CE2 et de CM2, ils ont commencé un travail d'écriture de fables, puis d'expérimentations théâtrales. Un atelier de lecture est par ailleurs organisé autour des textes étudiés en classe et notamment les poèmes de Victor Hugo. Ces 10 séances se conclueront par une présentation du travail engagé devant les autres classes et les parents d'élèves en juin.

Un autre travail, avec des classes de CP et CM1 est mené pour sensibiliser et familiariser les enfants à la poésie, en travaillant à la fois en groupe et individuellement sur la prise de parole devant une assemblée. 4 séances auront permis aux jeunes de s'initier et de prendre goût aux techniques d'expression orale.

Enfin, une journée "découverte des métiers du spectacle" sera organisée avec les Théâtres afin de permettre à des élèves d'appréhender le processus de création scénique. Pour découvrir les équipements, les techniques utilisées et les différents corps de métiers présents dans un spectacle, ils visiteront le Théâtre des 2 Rives, puis travailleront en situation, sur la grande scène (avec le jeu des comédiens, la mise en scène, les lumières et le son) pour mieux conclure ces séances.

La Compagnie du Val d'Osne achève ainsi une résidence de 3 ans à la Communauté de communes, forte de belles expériences, avec des créations de spectacles et de riches échanges auprès des enfants.



THÉÂTRE

Ay, Carmela !

Du mardi 15 au vendredi 25 mai à 20h30 et dimanche à 17h (relâche le lundi) au Petit t2r

Deux comédiens ambulants qui chantaient pour les combattants républicains sont arrêtés par les troupes franquistes. Pour sauver leur peau, ils vont accepter, non sans réticence, de faire un spectacle ridiculisant les brigadistes polonais emprisonnés.

De plain-pied dans la réalité, cette pièce interroge notre passé et notre présent par un jeu de miroirs que ces personnages, héros quotidiens pris dans le tourbillon de l'histoire, manipulent en virtuoses.

De José Sanchis Sinisterra
Par la Compagnie du Val d'Osne – en résidence au sein des Théâtres
Mise en scène Martine Darré
Avec Sabine Michaud, Pascal Lifschutz

Théâtre des Deux Rives, 107, rue de Paris
Réservation au 01.46.76.67.00
ou www.lestheatres.fr



Martine Darré, Sabine Michaud et Olivier Delamare composent la Compagnie du Val d'Osne

Langage universel, la musique est avant tout le fruit de rencontres, d'échanges et de passions. L'actualité musicale de la Communauté de communes en témoigne, elle est présente sous de multiples formes, pour tous les publics. L'ouverture vers des pratiques amateurs et l'éducation musicale y tiennent une grande place.

RÉSIDENCE

Sourya dans la peau

Les conservatoires de la Communauté de communes ont à cœur au quotidien de diffuser leur passion et leur savoir-faire à leurs élèves. Cette implication a permis aux conservatoires de faire naître des vocations chez certains jeunes aujourd'hui scolarisés dans les plus grandes écoles de musique nationales. Pour aller encore plus loin dans cette démarche, depuis plusieurs années, les conservatoires de la Communauté de communes accueillent des artistes de grande renommée et de tous horizons en résidence. Ce dispositif offre aux élèves la possibilité de pratiquer aux côtés de professionnels et de bénéficier de leur expérience. Ces dernières semaines, après le chorégraphe Frédéric

Stochl et le compositeur Nicolas Bacri, ce sont les membres du groupe Sourya qui sont venus à la rencontre des jeunes musiciens en herbe.

Valeur montante de l'électro-pop, le quatuor francilien Sourya a été remarqué après un 1^{er} album aux mélodies envoûtantes.

En préparation de son 2^e opus, les 4 musiciens ont été à la rencontre des élèves le temps de 7 ateliers pédagogiques.

Cette relation inscrite dans le temps a permis à tous de se rencontrer, d'interpréter, d'oser, pour ensuite partager devant un public le travail mis en œuvre.

C'est ainsi que le 13 avril dernier, les élèves ont eu la chance de se produire avec Sourya,

sur la scène du petit t2r. Un groupe des conservatoires, Velvet Pillow, a ouvert la soirée avec quelques morceaux.

Pour ceux qui auraient raté cette rencontre, Sourya revient retrouver les jeunes sur scène lors du Concert des conservatoires au T2R le samedi 12 mai à 20h.



BAROQUISSIMO Musique au grand chœur

C'est à une expérience musicale originale à laquelle vous convie l'ensemble Claudio Monteverdi samedi

19 mai à la chapelle de Conflans. Ce chœur parisien d'une trentaine d'amateurs passionnés, dirigé par Christophe Grapperon, se propose en effet de vous faire découvrir des extraits de son répertoire 2012 (Bach, Vivaldi, Haendel, Purcell) de telle façon que le public puisse non seulement écouter ces œuvres magnifiques, mais aussi découvrir "in vivo" comment un chœur travaille et s'approprie cette musique avant de la restituer.

L'entrée sera libre à cette audition commentée qui débutera à 20h30.

Renseignements au 06.07.13.98.93

RETOUR SUR...

Grand succès pour le concert Rétina

L'ensemble Coupolyphonie de Charenton a été chaleureusement applaudi le 24 mars dernier pour son interprétation du "Stabat Mater" de Rossini donné au profit de l'Association Rétina France, qui lutte contre les maladies de la vue.

Ce concert donné à la Chapelle de Conflans réunissait 40 choristes, 9 instrumentistes et 4 solistes dirigés par Jae Youn Park-Geiser.



CHANT CHORAL

Concert Intermezzo

Le chœur Intermezzo de Charenton, accompagné d'un ensemble instrumental, interprétera samedi 2 juin à 20h30, sous la direction de Christian Ramamonjisoa, la Missa Brevis K.220 en Ut majeur de Mozart et la messe D.452 en Ut majeur de Schubert.

Chapelle de Conflans - 7, rue de l'Archevêché - participation libre.

Renseignements au 06.83.41.51.18 et intermezzo.charenton@free.fr

Pour mieux découvrir et parcourir les chemins de la création, bien souvent un accompagnement est nécessaire. Les équipes d'enseignants et de professionnels transmettent leur savoir aux élèves et leur permettent de développer leur esprit critique et leur créativité.

EXPRESSION PLASTIQUE

Portes ouvertes des Ateliers d'arts plastiques Pierre Soulages

La Communauté de communes, qui souhaite apporter un enseignement artistique de qualité, compte parmi ses équipements un atelier qui propose un ensemble de disciplines artistiques variées. Pour en faire la découverte, l'atelier d'arts plastiques Pierre Soulages ouvre ses portes au public **le samedi 23 juin prochain, de 10h à 18h**, sur deux sites, Camille Claudel et Pierre Soulages. Toute la journée, vous pourrez parcourir les lieux d'une création riche et d'un savoir-faire qui se partagent sans cesse. Le thème du cosmos cette année a offert à petits et grands la possibilité d'inventer et de vibrer. Les équipes enseignantes ont préparé une mise en scène poétique et unique pour mieux mettre en valeur les propositions plastiques des élèves des différents

ateliers. Elles seront présentes pour répondre à vos questions et pour vous faire partager leur univers.

Dans la salle Camille Claudel, située dans la Maison des Artistes, des démonstrations de modelage seront présentées toute la journée. Sur le site Pierre Soulages tout l'après-midi, ce sont le vitrail, la gravure et la calligraphie qui seront expliqués au public. Quant à l'habillage sonore de ces espaces, il a été confié aux soins de la classe d'informatique musical du conservatoire André Navarra.

Durant cette journée de portes ouvertes, les nouvelles brochures de présentation de la saison 2012/2013 seront disponibles, développant le descriptif des ateliers et les tarifs. Pour les

plus pressés, il sera bien sûr possible de s'inscrire dès ce jour !

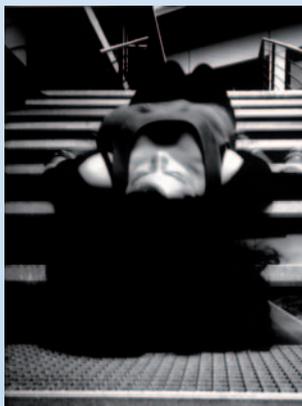
Atelier d'arts plastiques Pierre Soulages
87 bis, rue du Petit Château - 01.46.76.66.06
Salle Camille Claudel - 9, place de la Coupole
(Maison des Artistes) - 01.46.76.68.06



EXPO PHOTO

Quand les lycéens découvrent l'appareil à sténopé

Si l'espace Art et Liberté est un lieu d'exposition ouvert à toutes les pratiques, il est aussi un espace pédagogique et multimédia favorisant la formation des publics. Rencontres avec les artistes, animations pour jeune public et conférences contribuent à mettre l'accent sur l'interactivité. Ce lieu tourné vers les arts plastiques a ouvert ses portes aux travaux de jeunes lycéens, scolarisés à Robert Schuman. Ils viennent rendre compte de leurs recherches plastiques, menées avec leur enseignant, Jacques Taffin, sur un champ d'expérimentation peu courant : l'appareil à sténopé. Il s'agit d'un dispositif optique très simple permettant d'obtenir un appareil photographique dérivé de la chambre noire. Du 23 au 28 mai prochains, vous aurez la possibilité de découvrir leurs créations et de parcourir l'exposition qui comporte également des linogravures.



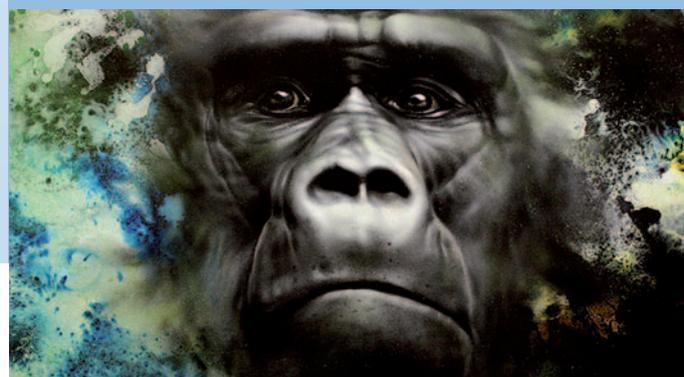
Espace Art et Liberté
Centre Commercial la Coupole
Place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.14

ART ET LIBERTÉ

Du rêve pictural aux langages urbains

Tout au long de l'année, l'espace Art et Liberté permet au public de découvrir l'univers de nombreux artistes. Peintres, sculpteurs, photographes, graveurs, créateurs, tous ont la possibilité de présenter leur travail plastique et de se confronter au regard des autres. Actuellement les œuvres de Jeanne-Marie Véron sont exposées jusqu'au 26 mai, puis à partir du 7 juin, le travail du collectif "3HC" sera mis à l'honneur.

Espace Art et Liberté - Centre Commercial la Coupole
Place des Marseillais - Tél. 01.46.76.68.14



GROUPE CHARENTON DEMAIN

L'ESCROQUERIE DU CLASSEMENT DES LYCÉES

Nous avons été scandalisés par un article paru dans le journal Le Parisien sur le classement des lycées dans le Val-de-Marne en fonction de leurs résultats au baccalauréat. Quelle n'a pas été notre stupéfaction de voir notre nouveau lycée Robert Schuman en 48^e et dernière position de ce classement, **alors même qu'aucune promotion de filière générale n'a encore passé le bac !**

Absurde direz-vous !

Ces procédés sont des plus détestables et témoignent d'une méconnaissance de la part des journalistes qui se prêtent à publier de tels tableaux. Ils ne mesurent pas le préjudice qu'ils portent à l'établissement, à son Proviseur, à l'équipe enseignante et à tous ceux qui se sont battus pour que **Charenton puisse disposer d'un lycée public d'excellence**, aux côtés de l'établissement privé Notre-Dame-des-Missions qui a formé des générations de Charentonnais grâce à la qualité de son enseignement.

Il nous est apparu nécessaire de contester une telle publication, parfaitement irresponsable vis-à-vis de nos jeunes lycéens qui construisent leur avenir ou des parents qui regardent de près ces tableaux avant d'inscrire leurs enfants dans un lycée.

Que les Charentonnais et les Mauritiens n'aient aucune inquiétude quant à la réalité du travail de fond accompli au quotidien au lycée Schuman pour aider les élèves qui ont des difficultés à progresser et pour donner à ceux qui ont plus de facilités tous les atouts pour réussir.

Les élus du groupe Charenton Demain

Retrouvez-nous sur notre blog : www.charenton-demain.fr



GROUPE "RÉUNIR POUR CHANGER"

UN BUDGET 2012 EN TROMPE L'ŒIL !

Le budget d'une ville se compose de deux grandes parties : le fonctionnement pour les éléments de la vie quotidienne, et l'investissement pour les travaux.

Crise ou pas crise, à Charenton rien ne change sauf les recettes !

Les dépenses de fonctionnement sont les mêmes que les années précédentes. Par contre, les recettes connaissent une belle hausse. Tout augmente au delà de l'inflation : des impôts locaux aux taxes diverses, qui sont de plus en plus lourdes, en passant par les prestations rendues par la ville (cantines, conservatoire,...).

Concernant les investissements, comme d'habitude, la majorité se limite à l'ambition d'une petite ville et les finance maintenant par la vente des biens immobiliers de la commune.

Cette année, le Maire nous annonce des investissements en forte hausse. En définitive, et nous en avons fait la démonstration, ce qui est inscrit dans ce budget est là pour "faire illusion" et prend les charentonnais pour des naïfs. Par exemple, une nouvelle école est inscrite au budget alors que les études n'ont même pas commencé. Autre exemple, un parking serait rendu public, alors que personne ne sait où se trouvera son nouvel accès ! Et pendant ce temps : la piscine attend toujours une profonde rénovation, la PMI de la rue des Bordeaux ne peut toujours pas accueillir dignement les publics qu'elle vise, la politique du logement reste la grande absente, le schéma global des pistes cyclables est retourné aux oubliettes, etc.

Que dire des protections phoniques le long de l'A4, pour lesquelles notre Conseiller régional a obtenu les financements, qui ne trouvent pas d'énergie dans la ville pour faire avancer le dossier ?

Effectivement, à Charenton, la majorité annonce beaucoup de choses, mais les projets de sont pas près d'aboutir !

Vous pouvez retrouver l'intervention de GM BELLAÏCHE lors de la séance du Conseil municipal portant sur le budget 2012 sur gillesmauricebellaiche.net

Le 11 avril 2012.

Réagissez sur notre blog : <http://ps-charenton.fr>



Gilles-Maurice BELLAIÏCHE, Président du groupe des élus "Réunir pour Changer", Conseiller régional, entouré de S. POULAIN, J. STEFANI et M. DEFAYE

GROUPE "CHARENTON EN MOUVEMENT"

POURQUOI AVONS-NOUS VOTÉ CONTRE LE BUDGET 2012 ?

Lors du dernier Conseil Municipal, notre groupe a analysé la proposition de budget de la majorité au vu des contraintes financières qui imposent un effort inédit de maîtrise des dépenses publiques. La perte d'autonomie fiscale des communes, le transfert de compétences vers les villes sans le financement d'accompagnement, la réduction en volume et le renchérissement des offres bancaires obligent à optimiser et mieux contrôler l'utilisation de l'argent du contribuable, **voilà votre argent**. Le budget de la majorité ne traduit en rien ces objectifs.

Sur 20 M€ d'investissement :

- 2 M€ d'investissement de prestige pour le Centre-Ville, le "fait du Prince". Et ce n'est qu'un début !
- 4,3 M€ de nouveaux projets pour lesquels nous interrogeons sur l'utilisation future et sur la dimension de l'équipement (locaux rue Marius Delcher, voute du Commandant Delmas, école Jean Jaurès/Anatole France...)
- 1,4 M€ d'études : à quoi servent les services municipaux si des cabinets extérieurs sont sollicités pour la moindre étude ?

Quant au budget de fonctionnement, il est en hausse de 1% !

Nous avons analysé ces dépenses par service et observé des anomalies.

- Parmi les services généraux, l'aide aux associations soit 1,2 M€, ne figure pas dans le budget.
- Le service sport et jeunesse enregistre une augmentation de 13,6% soit plus de 600 K€ ! Payons-nous deux fois les dérives de l'association ALIAJ ? Subissons-nous les conséquences des dépenses de fonctionnement d'équipements surdimensionnés tels que les gymnases Tony Parker ? Un simple constat : peu d'efforts par rapport à l'exigence de maîtrise des dépenses, telles que recommandées par le Gouvernement, qu'elles soient d'investissement ou de fonctionnement !

Nous refusons de donner des chèques en blanc pour des projets au stade embryonnaire ou pour lesquels les informations communiquées sont tronquées. Aussi avons-nous dit non au budget municipal 2012.



Marie-Hélène Rougeron, Alain Dreyer, Françoise Kaziz-Mouric, Groupe "Charenton en mouvement"

Charenton Magazine répond à vos interrogations sur la vie de votre ville



J'habite rue de la République et la vitesse de certains véhicules est manifestement excessive. Je pense qu'il serait urgent de diligenter des contrôles de vitesse des voitures. Cela est-il prévu ? Jérôme V.

Charenton Magazine : Ces opérations de contrôle de vitesse sont effectivement nécessaires mais elles requièrent un personnel en nombre suffisant pour des questions de sécurité et un matériel coûteux et étalonné pour répondre aux éventuelles contestations.

Aussi, nous allons mettre en place de façon régulière, mais inopinée, de tels contrôles, en lien avec les services de la police nationale. Que ce soit rue de la République où vous habitez, rue de Paris également ou sur d'autres tronçons bien identifiés, la vitesse de certains véhicules est excessive et source de danger pour les piétons notamment. Aussi, en fonction de l'urgence des missions assignées aux services de police, nationale et municipale, des opérations conjointes seront conduites dans les prochaines semaines.

J'habite rue Nocard et je fais face aux locaux du centre technique municipal qui ne me paraissent pas en bon état. Que comptez-vous faire de ce bâtiment ? Marie-Béatrice L.

Charenton Magazine : Nous sommes conscients que les locaux abritant le centre technique municipal se situent dans un quartier devenu très résidentiel. Il nous faudrait à terme trouver un autre site plus adéquat. Mais ce centre nous permet de stationner en sous-sol les autocars municipaux notamment pour lesquels il est difficile de trouver d'autres emplacements. Dans cette attente, nous faisons le nécessaire pour que le centre technique cause le moins de nuisances possibles aux riverains, aussi bien sonores que visuelles. C'est ainsi que le budget 2012 de la Ville prévoit que le bâtiment fera l'objet d'un rafraîchissement au niveau des peintures extérieures. Cette intervention devrait être effectuée dans le courant du second semestre de l'année.



RECENSEMENT

Vous avez eu 16 ans, venez vous faire recenser :

- de mai 2012 à août 2012 pour les jeunes garçons et filles nés en mai 1996,
- de juin 2012 à septembre 2012 pour ceux nés en juin 1996,
- de juillet 2012 à octobre 2012 pour ceux nés en juillet 1996.

Si vous veniez avant votre date anniversaire, votre demande ne pourrait être enregistrée. Par contre, ceux qui ne se sont pas encore fait recenser et qui ont moins de 25 ans doivent venir en mairie afin de régulariser leur situation vis-à-vis du recensement militaire.

Pièces à fournir :

- carte nationale d'identité,
- livret de famille des parents,
- décret de naturalisation ou déclaration devant le juge d'instance, si acquisition de la nationalité française, ou né(e) à l'étranger,
- un justificatif de domicile récent.

Cette démarche est obligatoire. Elle vous permettra par ailleurs d'obtenir une attestation indispensable pour présenter tous les examens (baccalauréat, permis de conduire, etc.....).

AFFAIRES CIVILES

Du lundi au vendredi : 16, rue de Sully de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 17h

Le samedi : 7, rue Gabriel Péri de 8h30 à 11h45

Tél. 01.46.76.46.50



Charenton Magazine
chez vous

En cas de non réception de votre Charenton Magazine, merci d'en aviser la Mairie au 01.46.76.47.93 ou via le site de la ville :

www.charenton.fr

NAISSANCES

Avec nos plus vives félicitations

Léna BARBET

Cédric LABARBE

Maxime BENCHETRIT

Augustin LARROUMETS

Chloé DONADINI

Batsheva ZAKINE

Sana LIMAM

Ayden WILTZ

Raphaël LAPLACE

Simon ATTIA

Blanche PICARD

Louis LAGIER

Romane GUILLEMOT

Rafaël ASSELIN NOURRY

Mathias KOBLE OURAGA TUDORACHE

David COHEN

Edgar ROUSSEAU DE SOUZA

Romy ATTOUN

Nathia RANDRETSANILO

José BECHNAÏNOU

Adam DE MOURA LOPEZ

Audrey COQUARD

Noémie HAUROO

Clément BERTHELOT

Marceau LORNAGE

Noa COUIDAT PERIDONT

Julie ROBLOT MEFITEH

Gabriel BENCHETRIT

Ayana EMILE

Shai FREQA

Halima MORCHIKH

Clémence NATUREL

Noa BEN ZEKRI

MARIAGES

Avec tous nos vœux de bonheur

Vanessa BIDAULT et Sid Ali AOUNE

Caroline VONG et Maxime LEGRAND

Sonia ZAKINE et Michaël BENSIMON

Amélie APPEL et Lionel BLANC

Karitha THURASINGAM et Sukanthan KURUSHAMI

Anne-Marie SCHMITTER et Simon BOUSSANGE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Henri DUTHEIL

Jean SALAH

Victor GALLE

Kim Eng CHHAY

Geneviève VAUCORET Veuve JACQUET

Charles CUKIERMAN

Bernard LABIC



Contactez vos Maires-adjoints et Conseillers municipaux délégués

Hervé Gicquel

1^{er} Maire-adjoint - chargé des finances, des ressources humaines et des Moyens généraux
Vice-président de la Communauté de Communes chargé des finances
hgicquel@charenton.fr

Valérie Fruaut

Maire-adjoint - chargé de la jeunesse
vfruaut@charenton.fr

Pierre Miroudot

Maire-adjoint - chargé de la solidarité
pmiroudot@charenton.fr

Marie-Hélène Magne

Maire-adjoint - chargé de l'enfance, de l'éducation et de l'enseignement secondaire
mmagne@charenton.fr

Jean-Pierre Cron

Maire-adjoint - chargé de l'environnement, du patrimoine et du cadre de vie
jcron@charenton.fr

Patrick Ségalat

Maire-adjoint - chargé de la vie associative, du commerce, de l'emploi et des nouvelles technologies
psegalat@charenton.fr

Benoît Gailhac

Maire-adjoint - chargé des sports
bgailhac@charenton.fr

Chantal Lehout

Maire-adjoint - chargé des affaires civiles
clehout@charenton.fr

Chantal Gratiet

Maire-adjoint - chargé de la vie des seniors
cgratiet@charenton.fr

Anne-Marie Thierce

Maire-adjoint - chargé de la communication, des relations institutionnelles et du partenariat économique
athierce@charenton.fr

Michel Van den Akker

Conseiller municipal délégué à la prévention/santé, aux personnes en situation de handicap et à la maison médicalisée
mvandenakker@charenton.fr

Laure Levy Settbon

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance
llevysettbon@charenton.fr

Pascal Turano

Conseiller municipal délégué à la prévention et à la sécurité publique
pturano@charenton.fr

Jean-Marc Boccara

Conseiller municipal délégué à l'animation
jboccara@charenton.fr

Olivier Girard

Conseiller municipal délégué à la vie des quartiers et à la propreté de la ville
ogirard@charenton.fr

Marie-Louise Freysz

Conseillère municipale déléguée chargée de la Résidence Jeanne d'Albret
mfreysz@charenton.fr

L'équipe municipale vient à votre rencontre tous les samedis matins de 10h à 12h, devant l'entrée du marché du centre.



SANTÉ

Permanences pharmacies

• Dimanche 13 mai

Pharmacie KRIEF
54, rue de Paris - Tél. 01.43.68.01.41

• Jeudi 17 mai

Pharmacie MORTILLARO
58 bis, quai des Carrières - Tél. 01.43.68.43.50

• Dimanche 20 mai

Pharmacie BERNHARD
68 bis, rue de Paris - Tél. 01.43.68.00.38

• Dimanche 27 mai

Pharmacie KEM CHOUEN
46, avenue de Lattre de Tassigny
Saint-Maurice
Tél. 01.43.68.20.33

• Lundi 28 mai

Pharmacie LIENHARD
118, rue de Paris - Tél. 01.43.68.18.32

• Dimanche 3 juin

Pharmacie KEULEYAN
67, rue de Paris - Tél. 01.43.78.78.09

• Dimanche 10 juin

Pharmacie PROUVEUR
10, place de l'Europe - Tél. 01.49.77.56.56

SAMI

Du lundi au vendredi de 20h à 24h, le samedi de 14h à 24h et le dimanche ainsi que les jours fériés de 8h à 24h. **Appelez le 15.**

Urgences dentaires

Dimanches et jours fériés
Tél. 01.48.52.31.17

Clinique de Bercy

1, rue du Port aux Lions
Tél. 01.43.96.78.00

INFOS PRATIQUES

Pompiers

Tél. 01.43.43.53.75 ou le 18

Police municipale

Place Henri Astier
Tél. 01.43.68.02.93

Police nationale

26, rue de Conflans
Tél. 01.43.53.61.20 ou le 17

Bureau de poste principal

57, rue de Paris
N° indigo : 3631

INFOS OFFICIELLES

Conseil municipal

La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra **le jeudi 24 mai** à partir de 19h en Mairie.

COLLECTE SÉLECTIVE

Jours de ramassage

- **Les containers verts** (ordures ménagères) : lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.
- **Les containers marrons** (multi-matériaux) : mardi et vendredi.
- **Les containers bleus** (verre) : vendredi.
- **Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E)**, pour tous : mardi.

Bonne fête ! Maman.

VENDREDI 1^{ER} JUIN 2012

DE 16H À 18H
PLACE BRIAND

La parade des ballons !

Venez faire la fête avec vos enfants

Un cadeau sera offert aux mamans
par le Maire de Charenton
et Laure Levy Setthon,
Conseillère municipale déléguée
à la Petite enfance.

Venez nombreuses pour célébrer
la fête des mères !

www.charenton.fr



Charenton, une VILLE à VIVRE